



Déclaration liminaire au CDEN du 07 février 2019

Les déclinaisons des choix budgétaires du gouvernement en matière d'Éducation se traduisent dans notre département par des mesures qui ne suffiront pas à réduire l'échec scolaire ni à réduire les inégalités.

Dans le premier degré, pour la deuxième année consécutive, l'ensemble des organisations syndicales a voté contre le projet de carte scolaire présenté par la DASEN. Malgré la baisse démographique et une dotation en postes de professeurs des écoles positive depuis 3 ans, les effectifs des classes restent trop chargés pour des conditions d'enseignement satisfaisantes. Nous revendiquons 25 élèves par classe au maximum et 20 en Éducation prioritaire. L'effort d'allègement des classes pour le dispositif 100 % réussite limité au CP et CE1 en éducation prioritaire a été réalisé au détriment de tous les élèves ailleurs, où sont réunis les $\frac{3}{4}$ des 20 % des élèves en difficulté que notre institution n'arrive pas à aider suffisamment.

Sans la moindre évaluation de la part du ministère qui en semble pourtant friant, les postes du dispositif « plus de maîtres que de classes » sont quasiment tous supprimés en Isère. En 2016, en 2018, le bilan de rentrée au CDEN notait « Avec ce dispositif, le département favorise une école plus juste qui veille à réduire les inégalités ». Les priorités nationales, qui évoluent au gré des ministres, font et défont des dispositifs (PDM, rythmes scolaires) de manière totalement cynique et méprisante, particulièrement pour des milieux qui concentrent difficultés scolaires et sociales. Nous continuons à demander l'extension des dispositifs « plus de maîtres que de classes » à toutes les écoles, pour des organisations pédagogiques différentes au service de tous les élèves.

- les RASED, chichement augmentés d'un ou deux postes depuis quelques années, n'ont plus droit à rien. Les enseignants spécialisés manquent cruellement sur le terrain, nous le répétons à chaque CTSD ! Nous réclamons des réseaux complets en nombre suffisant, partout sur le territoire.

- la mise en place des « pôles inclusifs d'accompagnement localisés » vise selon nous à

gérer la pénurie de moyens consacrés à l'Inclusion. Elle entraînera une dégradation des conditions de travail déjà catastrophiques des AESH par un morcellement de leur emploi du temps et des accompagnements mutualisés généralisés synonymes de réduction des prises en charge des élèves porteurs de handicap.

Dans le second degré, alors que les collèges et SEGPA de l'Isère vont accueillir près de 320 élèves supplémentaires, le département perd 22 postes en équivalent temps plein (ETP). Même en prenant en compte la hausse démesurée des heures supplémentaires (+ 29 ETP), l'indicateur H/E est encore en baisse. Aujourd'hui, en Isère, ce sont des équipes pédagogiques et éducatives qui vont être mises à mal avec davantage d'élèves à suivre avec moins de moyens, avec des heures supplémentaires impossibles à assurer sans que cela ne soit au détriment de la qualité du service apporté aux usagers, avec des équipes déstabilisées par l'explosion du nombre de compléments de service pour les enseignants en raison du nombre trop important d'HSA pour assurer des missions de service public.

La précipitation et les postulats des réformes qui touchent le lycée et l'enseignement professionnel participent d'une dégradation massive qui s'étend jusqu'à l'enseignement supérieur, tout en préservant les moyens dédiés pour sélectionner et ne favoriser ainsi qu'une minorité issue de l'élite appelée à la perpétuer.

La FSU acte :

- Un défaut des moyens dédiés à l'Éducation pour réaliser une Ecole capable de résorber les inégalités. D'autres pays comparables de l'OCDE ont compris depuis longtemps qu'il s'agissait d'un investissement indispensable et essentiel.
- la mise en place de l' "École de la confiance" ce n'est finalement qu'un management vertical capable censé résorber les inégalités, réussir l'inclusion, « observer » les questions de rémunération des enseignants etc. La réalité c'est plutôt créer des établissements d'élite d'un côté et des « établissements publics des savoirs fondamentaux » de l'autre, tout en méprisant les AESH et les autres personnels, en gelant le point d'indice et en muselant la liberté de parole des fonctionnaires.

Le mécontentement général est de plus en plus évident et massif. Les éléments que nous venons de développer pour l'Education Nationale n'en sont qu'une déclinaison. Ce mécontentement ne pourra être muselé par des lois liberticides, des violences policières ou des débats bridés. Notre société est en mauvais état, la FSU continuera à alerter et mobiliser l'ensemble des personnels pour défendre un modèle plus juste.

Aujourd'hui, nos inquiétudes déjà vives pour l'avenir de l'école sont décuplées par l'examen à l'Assemblée du projet de loi « Pour une école de la confiance » avec le vote de plusieurs amendements inacceptables dont celui qui vise à créer « les établissements publics des savoirs fondamentaux ». Quelle réorganisation structurelle des écoles sur notre territoire ? La partie du texte qui stipule que « ce type d'établissement ne doit être mis en place que là où les communautés éducatives l'estiment utile » ne nous rassure pas, bien au contraire, au vu du manque flagrant de considération et de concertation des enseignants de la part de notre Ministre.